

# TARIFS PARTICULIERS 2023

## REDEVANCE INCITATIVE

pour les communes  
de Candé et Challain la Potherie



→ **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN PORTE À PORTE**  
(Collecte en bac – passage du camion de collecte une semaine sur deux)

Volume du bac	PART FIXE Incluant 12 collectes du bac et 18 passages en déchèterie	PART VARIABLE	
		Par collecte supplémentaire (de 13 à 26 collectes)	Par passage supplémentaire en déchèterie
140 L	127,40 €	7,70 €	5 €
240 L	216,70 €	11,00 €	
360 L	323,80 €	19,80 €	
660 L	600,60 €	36,30 €	
770 L	692,70 €	41,80 €	

La part fixe comprend l'abonnement à l'ensemble des services : collecte et traitement des ordures ménagères, collecte et tri des recyclables, gestion des déchèteries, gestion administrative du service ...

Les tarifs et le nombre de collectes inclus dans la part fixe sont proratisés en cas de changement au cours de l'année (déménagement, changement de bac, ...).

### FACTURATION 2023

En 2023, la **PART FIXE 2023** vous sera facturée.

Si vous avez effectué plus de 12 collectes en 2022, il vous sera appliqué une surcote sur la 1<sup>ère</sup> facture de 2023.

Ainsi, 2 factures seront envoyées en 2023:

- **1<sup>ère</sup> facture** au 2<sup>ème</sup> trimestre : la 1<sup>ère</sup> moitié de la PART FIXE 2023 + surcote sur les collectes supplémentaires effectuées en 2022.
- **2<sup>nde</sup> facture** au 4<sup>ème</sup> trimestre : la 2<sup>ème</sup> moitié de la PART FIXE 2023.

Les collectes supplémentaires effectués en 2023 seront appliqués sur la 1<sup>ère</sup> facture de 2024.